

Comité d'information et de suivi Pollution du Rhône par les polychlorobiphényles

Réduire et prévenir les apports de PCB au milieu naturel

Ressources, savoir-faire et expertise
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures et transports

Présent
pour
l'avenir

DRIRE
RHÔNE-ALPES

Réduire et prévenir les apports de PCB au milieu naturel

Sources historiques de PCB



Un recensement des principales sources historiques d'apport de PCB au milieu aquatique a été réalisé et utilisé pour orienter le diagnostic de bassin.

Il est basé sur :

- la connaissance des sites ayant produits ou utilisés de manière importante des PCB ;
- les sites et sols pollués par les PCB ;
- les accidents impliquant les PCB.

Ressources, savoir-faire et expertise
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures et transports

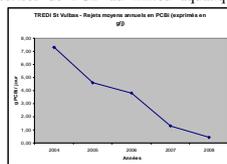
Présent
pour
l'avenir

DRIRE
RHÔNE-ALPES

Réduire et prévenir les apports de PCB au milieu naturel

Sources de rejets actuelles

- Vérification menée sur des sources suspectées ayant conduit soit à constater l'absence réelle de rejet, soit à supprimer des rejets de faibles niveaux.
- Réduction et maîtrise des deux rejets autorisés de PCB au milieu aquatique (TREDI St Vulbas et ARKEMA St Auban).



- Rejets atmosphériques : une action de connaissance lancée en 2009 par l'ADEME et le MEEDDAT sur les rejets d'incinération de déchets.

Ressources, savoir-faire et expertise
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures et transports

Présent
pour
l'avenir

DRIRE
RHÔNE-ALPES

Réduire et prévenir les apports de PCB au milieu naturel

Les sites et sols pollués aux PCB

- 90 sites ayant ou ayant eu des pollutions de sols par les PCB connues sur le bassin ont fait l'objet d'une revue approfondie afin de s'assurer de l'absence de risque de transfert actuel ou futur des PCB vers le milieu naturel aquatique.
- Ces revues approfondies ont permis d'exclure 43 sites pour lesquels le risque de transfert PCB au milieu naturel n'est pas ou n'est plus avéré.
- Les 47 sites restants sont en cours de gestion. Parmi ceux-ci, 29 posent encore question sur le risque de transfert de PCB ; il font l'objet d'un examen particulier en 2009.

Des sites présentent des pollutions particulièrement importantes (exemple d'Aix les Bains) ou des impacts sur un milieu particulier (exemple de Susville).

Un cas particulier de contamination du milieu environnant : St Cyprien (42).

Ressources, savoir-faire et expertise
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures et transports

Présent
pour
l'avenir

DRIRE
RHÔNE-ALPES

Réduire et prévenir les apports de PCB au milieu naturel

Plan national d'élimination des appareils contenant des PCB

Ce plan prévoit l'élimination progressive jusqu'en 2010 des appareils contenant plus de 5 litres de liquide diélectrique à des concentrations en PCB supérieures à 500 ppm. Environ 2000 détenteurs sont recensés sur le bassin Rhône-Méditerranée.

Actions menées et prévues en 2009/2010:

- Information visant à rappeler les obligations réglementaires en la matière et à mettre à jour la base de l'ADEME : courriers de rappel aux détenteurs en 2008, réunions spécifiques avec les détenteurs importants, campagne d'information nationale auprès des clients haute tension en mai/juin 2009.
- Contrôles, avec le cas échéant des sanctions, menées par l'inspection des installations classées : 118 sites ont été contrôlés en 2008 ; ces contrôles vont s'intensifier en 2009/2010.

Un exemple de pollution causée par un transformateur : CC le Grand Vire.

Ressources, savoir-faire et expertise
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures et transports

Présent
pour
l'avenir

DRIRE
RHÔNE-ALPES